

1h : 111 €

Tarifs

2h: 171 € 3h: 210 €

+ Licence 29 €

Cotisation Timbre : 20 €

INSCRIPTION GYMNASTIQUE 2024/2025

NOM:		PRENOM:		
Date de naissance :	_//			
Code POSTAL :		VILLE :		
MAIL:		@		
en cas d'accident ou d'urgence. D'autre option complémentaire IA Sport auprès Refuse d'être photograp Autorise à titre gracieux	de la compagnie d'assurances AX. phié ou filmé.*	REGLEMENT INTERIEUR		
L'Association Familiale de Gasny, Association Sportive et Culturelle dont le siège est situé au 42 rue de Paris, 27620 GASNY, représentée par sa Présidente, Mme Jacqueline RAMEIL, * A me photographier/me filmer pendant la saison en cours et à utiliser mon image. En conséquence de quoi, et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et aux droits de la personnalité, j'autorise l'Association Familiale (par le biais du professeur de chaque section sportive ou du représentant de chaque section culturelle et		Les cours reprennent la semaine qui suit le forum de Associations. Ils se terminent la dernière semaine de j de la saison en cours. Pas de cours pendant les vacan scolaires de la zone B (académie de Rouen) et les jours fériés. J'ai payé la cotisation du timbre de l'Association de la contraction del	uin nces s.	
		Familiale de Gasny de 20€ (par an et par familiale dans la section: Cette cotisation représente une participation aux frais de gestion de l'Association.	le	
musicale) à fixer, reproduire et co- photographies ou vidéos effectuées d'information et de communication supports - intégralement et/ou par contrepartie financière.	s dans le cadre d'actions n sous toute forme et tous	Aucun remboursement ne sera effectué suite à l'arrêt en cours d'année ☐ J'ai acquitté le tarif annuel et la licence (29 €). ☐ Chèque à l'ordre de « L'Association Familia de Gasny »		
		Coupons sport ANCV		

Jours et heures des COURS

Vendredi 19h30

Espace associatif et sportif Jean-Baptiste Le Clair

Mercredis 10h-12h

Espace Edmond Lemoine

Tarif avec licence, paiement possible en 3 fois

1h: **140** \in (2*x*50 \in + 1*x*40 \in)

2h : 200 € (2*x*70€ +1*x*60€)

3h : 239 € (2*x*80€ +1*x*79€)

MODE DE PAIEMENT 1 Chèque séparé pour le timbre	Chèque(s)	Montant(s)	Espèces	Date Encaissement
	N°	€	€	Septembre 2024
	N°	€	€	Décembre 2024
	N°	€	€	Mars 2025
Timbre Association Familiale	N°	20 €	€	Septembre 2024
Coupons Sport ANCV	Nombre de Chèques	Montant(s)	Janvier 2025	

La Présidente J. RAMEIL

Gasny, le ____/____

Signature

Précédée de la mention « Lu et approuvé »